

CONCERTATION PREALABLE

Au titre de l'article L121-17 du Code de l'environnement

Port de l'Aiguade du Levant

Commune de Hyères-les-Palmiers

Projet de Travaux de mise en sécurité du Port et réalisation d'une zone de mouillages

Par délibération n° 18/11/354 en date du 23 novembre 2018 et par délibération n° 19/06/68 en date du 27 juin 2019, le Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE a décidé d'organiser à son initiative une concertation préalable sous l'égide d'un garant conformément à l'article L121-17 du Code de l'environnement et dans le respect des conditions fixées aux articles L121-16 et L121-16-1 du même Code.

La Commission Nationale du Débat Public, en date du 3 avril 2019, a désigné Madame Séverine CACHOD en qualité de garante du processus de concertation préalable sur le projet.

Le projet global consiste à:

- Enlever l'épave du Benzène et rendre à la nature le fonds marin
- Consolider et reconfigurer la Digue Ouest avec des enrochements
- Réaliser un « tenon » Ouest
- Construire un quai pour l'activité RO-RO au Sud pour l'acheminement du fret de l'Île
- Etendre le périmètre portuaire d'une surface de 79 000m² pour la création d'une zone de mouillages.

La concertation préalable est organisée **du 15 juillet 2019 au 15 septembre 2019 inclus**.

Un dossier de présentation et un registre de recueil des avis seront mis à disposition durant cette période :

• **Dans les locaux de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE**, Direction des Ports, Immeuble Le Phœnix, 2^{ème} étage, 39 Avenue de la Résistance, 83000 Toulon, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

• **Dans les locaux de la Mairie de Hyères-les-Palmiers**, 12 Avenue Joseph Clotis, 83400 HYERES, Service Aménagement, 1^{er} étage, **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

• **Dans les locaux de la Capitainerie du Port de Hyères**, 116 Quai Gilles Barbanson, 83400 HYERES **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

• **Dans les locaux de la Capitainerie du Port de l'Aiguade-du-Levant**, Ile du Levant, 83400 HYERES **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00**

• **Sur les sites Internet suivants :**

- Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE : www.metropletpm.fr
- Ports TPM : www.ports-tpm.fr

Le public peut également adresser ses observations et propositions :

- Par courrier : Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE, Direction des ports, 107, boulevard Henri Fabre, CS 30536, 83041 Toulon Cedex 9
- Par e-mail : contact-ports@metropletpm.fr

Une réunion publique d'information aura lieu : **le jeudi 29 août 2019 de 10h à 12h00 à la Salle de la Vilette, Chemin des Narlettes, 83400 HYERES-LES-PALMIERS**

Le bilan de la concertation fera l'objet d'une délibération du Conseil Métropolitain de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE et sera publié sur les sites Internet de la Métropole TOULON PROVENCE MEDITERRANEE.